Grand-Duché de Luxembourg

ADMINISTRATION COMMUNALE
DALHEIM

Dalheim, le 19 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation **de la part de l'Administration communale de Dalheim pour la construction des ouvrages de captage d'eau pour deux forages existants et raccordement au réservoir « Bucholz » à Dalheim.**

La commune de Dalheim a été informée par mail en date du 17 novembre 2026.

Fait à Dalheim, le 19 novembre 2026.

La secrétaire communale f.f.
Tamara MANGERICH

Le bourgmestre
Romain KILL